

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 12 mai 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 19 mai 2025

SEV - ACCORD DE TERRITOIRE 2025-2027 - POLLUTIONS DIFFUSES DES CAPTAGES PRIORITAIRES VIVIER ET COURANCE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas VIDEAU, Sophie BOUTRIT pouvoir à François GUYON, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Rose-Marie NIETO, Noémie FERREIRA pouvoir à Romain DUPEYROU, Sophia MARC pouvoir à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Corinne RIVET BONNEAU pouvoir à Florent JARRIAULT, Séverine VACHON pouvoir à Philippe MAUFFREY, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY.

Titulaire absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 19 MAI 2025

SEV - ACCORD DE TERRITOIRE 2025-2027 - POLLUTIONS DIFFUSES DES CAPTAGES PRIORITAIRES VIVIER ET COURANCE

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération C-3-05-2019 de la Communauté d'Agglomération du Niortais du 27 mai 2019 relative à la prise de compétence « eau » au 1^{er} janvier 2020,

Vu la délibération C-53-02-2022 relative aux Contrats Territoriaux 2022-2027 pour la reconquête de la qualité de la ressource en eau sur les deux bassins d'alimentation des captages du Vivier, des Gâchets et de la Vallée de la Courance,

Vu que les Contrats Territoriaux deviennent des Accords de Territoire pour l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à compter de 2025,

Considérant que les Contrats Territoriaux deviennent des Accords de Territoire, nouvel outil mis en place par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre du 12^e programme d'intervention afin de renforcer la cohérence territoriale et la gouvernance des programmes d'action liés à la qualité de l'eau,

Considérant la stratégie et les objectifs définis pour la période 2025-2027 dans le cadre du nouvel Accord de Territoire portant sur la reconquête de la qualité de la ressource en eau sur les bassins d'alimentation des captages d'eau potable du Vivier, des Gâchets et de la Vallée de la Courance,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le maintien de la stratégie et des objectifs du Contrat Territorial pollutions diffuses 2022 à 2027 sur sa deuxième période sous la forme d'un Accord de Territoire pollutions diffuses 2025-2027 ;
- Valide la mise en place des dispositifs d'actions ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer l'Accord de Territoire 2025-2027 pour les deux bassins d'alimentations des captages du Vivier et Vallée de la Courance, et à mettre en œuvre ses programmes d'actions.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Secrétaire de séance

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué